



STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

Pour publication immédiate : 24 juillet 2012

**LE GOUVERNEUR CUOMO SIGNE DES MESURES LÉGISLATIVES POUR RENFORCER LE SOUTIEN DE L'ÉTAT ENVERS L'INDUSTRIE DU CINÉMA ET DE LA TÉLÉVISION**

*Une nouvelle loi conçue pour créer du travail dans le domaine de la postproduction dans les communautés, plus particulièrement dans le nord de l'État de New York*

*Depuis 2004, les crédits d'impôt d'un milliard de dollars ont généré plus de 7,5 milliards de dollars en répercussions économiques, permettant l'embauche de plus de 522 000 personnes*

Le Gouverneur de l'État de New York M. Andrew M. Cuomo a signé aujourd'hui des mesures législatives qui renforcent les mesures d'encouragement existant déjà, offertes par l'État pour développer la postproduction dans l'État de New York.

Depuis que l'État a commencé à offrir des crédits d'impôt pour soutenir l'industrie du cinéma et de la télévision en 2004, les producteurs y ont dépensé plus de 7 milliards de dollars. La nouvelle loi signée aujourd'hui est conçue pour accroître le soutien de l'État en se concentrant plus particulièrement sur la création de travail dans le domaine de la postproduction aux quatre coins de l'État.

« Le programme de mesures d'encouragement des productions cinématographiques et télévisuelles de l'État de New York a connu un grand succès, générant des milliards de dollars en répercussions économiques et permettant l'embauche de centaines de milliers de personnes, a déclaré le Gouverneur Cuomo. Cependant, cette industrie a le potentiel pour faire de nouveaux investissements dans les communautés de l'État et ainsi faire de New York le haut lieu mondial du cinéma et de la télévision. Avec ces mesures législatives, New York invite les producteurs, réalisateurs et monteurs de partout au pays à créer du travail dans le domaine de la postproduction ici même dans l'Empire State. Le nouveau New York soutient les entreprises, et cette loi indique clairement que l'État est prêt à aider celles-ci qui sont à la recherche de nouveaux endroits où investir, se développer et créer des emplois. Je remercie les commanditaires pour leur dur labeur sur cette nouvelle loi. »

La postproduction inclut toute forme de modifications après le tournage, comme les effets visuels, la correction des couleurs, le montage sonore et le mixage, ainsi que les milliers d'autres emplois touchant à cette industrie, des ingénieurs aux messagers en passant par le personnel de soutien et l'équipe de

French

création. Depuis sa mise en place en 2010, le programme d'encouragement de la postproduction de l'État de New York a été sous-utilisé, les 10 % de crédit offert n'ayant trouvé que 19 demandes en deux ans.

La loi signée aujourd'hui par le Gouverneur augmente le pourcentage des crédits d'impôt offerts pour des projets non filmés à New York, mais qui seront à présent admissibles au crédit pour les travaux de postproduction réalisés dans l'État. Sous cette nouvelle loi, le crédit admissible pour la postproduction cinématographique et télévisuelle augmente de 10 % à 30 % dans la région métropolitaine de New York, ce qui comprend la ville de New York et les comtés de Dutchess, Nassau, Orange, Putnam, Rockland, Suffolk et Westchester. Cinq pour cent de plus (pour un total de 35 %) en crédits d'impôt sont offerts pour les dépenses liées à la postproduction ailleurs dans l'État. Le 5 % de plus en crédits d'impôt pour la postproduction dans le nord de l'État vise à favoriser l'investissement et la construction de nouvelles installations dans le nord de New York.

Le Sénateur John A. DeFrancisco a déclaré : « L'objectif du crédit d'impôt sur la postproduction cinématographique est d'encourager l'industrie du film à réaliser les travaux de postproduction dans l'État de New York. Le crédit a été sous-utilisé. Cette nouvelle loi augmente le pourcentage du crédit d'impôt offert pour la postproduction, et favorisera une plus forte utilisation de ces fonds partout dans l'État de New York. Cela encourage les entreprises de production à faire des affaires et à créer des emplois dans l'État de New York. Je remercie le Gouverneur Cuomo d'avoir ratifié cette loi. »

La membre de l'Assemblée Deborah J. Glick a déclaré : « L'ajustement du crédit d'impôt encouragera la réalisation des travaux de postproduction ici dans l'État de New York, où beaucoup de films et d'émissions sont produits. Je suis vraiment contente, car cela représentera beaucoup d'emplois pour les personnes composant le capital créatif de New York. »

Le programme de crédit d'impôt pour le cinéma de l'État de New York a commencé en 2004. Le programme offre 420 millions de dollars chaque année, incluant 7 millions de dollars en crédits pour la postproduction. Depuis l'ouverture du programme, il y a eu 727 demandes dans le cadre du programme de crédit d'impôt, qui à la fin représentera des dépenses d'environ 11,3 milliards de dollars. Sur les 727 projets, 473 projets ont été complétés ou ont reçu un crédit jusqu'à ce jour. Le crédit total émis jusqu'à ce jour est de 1,04 milliard de dollars pour les projets menés à terme, lesquels ont généré des retombées économiques de 7,57 milliards de dollars. En 2011, l'État de New York a reçu 135 demandes, pour des dépenses prévues de 1,5 milliard de dollars. Jusqu'à maintenant en 2012, l'État de New York a reçu 88 demandes, pour des dépenses prévues de 1,46 milliard de dollars.

Depuis 2004, le programme de crédit d'impôt est responsable de l'embauche de plus de 522 000 personnes par l'industrie du cinéma et de la télévision de l'État de New York.

Plusieurs grosses productions cinématographiques et télévisuelles ont cité le programme de l'État comme un important facteur dans leur décision d'avoir tourné et produit dans New York. La nouvelle loi

signée par le Gouverneur aujourd'hui consolide les mesures d'encouragement habituelles pour aider les communautés de partout dans l'État à attirer ces investissements.

Marcelo Gandola, vice-président sénior des services de création chez Deluxe et président de la Post New York Alliance, a déclaré : « Faire une loi de ces mesures d'encouragement aura de grandes répercussions sur mon groupe d'entreprises ainsi que sur des dizaines d'autres installations de postproduction dans l'État. Avec le Gouverneur qui signe ce projet de loi, l'industrie de la postproduction aura l'occasion de se développer plus rapidement. Nos entreprises auront maintenant la possibilité d'étendre nos efforts visant à former une main-d'œuvre prête à travailler à l'expansion de notre industrie. Il nous tarde d'embaucher de nouvelles personnes afin de répondre à la demande croissante pour ces services. »

Yana Collins Lehman, chef de la direction de Trevanna Post, un important cabinet comptable spécialisé dans la postproduction, a déclaré : « L'augmentation à 30 % des mesures d'encouragement pour la postproduction - et 35 % au nord de l'État - vient d'être signée en loi par le Gouverneur Cuomo, ce qui donne à New York une longueur d'avance dans le milieu très concurrentiel de la postproduction cinématographique et télévisuelle. New York sera à présent une destination pour la postproduction cinématographique et télévisuelle, ce qui permettra la création de milliers d'emplois partout dans l'État. »

La loi entre en vigueur immédiatement.

###

Des informations supplémentaires sont disponibles sur [www.governor.ny.gov](http://www.governor.ny.gov)  
État de New York | Executive Chamber | [press.office@exec.ny.gov](mailto:press.office@exec.ny.gov) | 518.474.8418